

## L'équipe

Les patients bénéficient d'une prise en charge pluridisciplinaire coordonnée par un **médecin** et associant des **infirmier(e)s**, des **aides-soignant(e)s**, des **kinésithérapeutes**, des **ergothérapeutes**, une **enseignante en activité physique adaptée**, une **neuropsychologue**, une **assistante sociale**, une **orthophoniste**...

L'équipe est à l'écoute des patients pour leur proposer un **projet rééducatif adapté à leurs souhaits, leurs capacités et leurs besoins**.



### Le saviez-vous ?

Les professionnels de rééducation interviennent également auprès des patients hospitalisés dans les autres unités du centre hospitalier pour **évaluer les besoins** en rééducation, **proposer des activités** de rééducation et **optimiser l'orientation du patient en sortie d'hospitalisation**.



Vous souhaitez obtenir des informations complémentaires ? Échanger avec un professionnel ?

N'hésitez pas à nous contacter !

### NOUS RENDRE VISITE

Centre hospitalier intercommunal Redon-Carentoir  
8 avenue Étienne Gascon  
35600 Redon

### NOUS CONTACTER

Secrétariat :  
Tél : 02 99 71 71 97  
Fax : 02 99 71 79 62

i

Photos d'illustration réalisées avant la crise sanitaire.

[www.ch-redon-carentoir.fr](http://www.ch-redon-carentoir.fr)



# SSR-MPR RÉADAPTATION et RÉÉDUCATION



©CHIRC | COM-COM-139-001-NOVEMBRE 2021 | CRÉDITS PHOTOS : CHIRC, GUILLAUME HUET, YADUAVIE



## LE SSR-MPR

Le service de **soins de suite et de réadaptation (SSR)** et de **médecine physique et de réadaptation (MPR)** est une structure dédiée à la convalescence des patients nécessitant une période de réadaptation et de rééducation avant leur retour à domicile ou dans leur lieu de vie habituel.

Le SSR-MPR est équipé de **50 lits** répartis sur deux étages (36 lits en SSR et 14 lits en MPR). Il accueille :

- les **personnes fragiles ou âgées nécessitant un suivi médical** après une intervention importante de médecine ou de chirurgie ;
- les **personnes victime d'un accident, d'une maladie ou d'une intervention ayant entraîné des difficultés motrices.**

### Le saviez-vous ?

Le SSR-MPR dispose d'une salle à manger pour les patients qui souhaitent se réunir sur le temps des repas. Encadrés par l'équipe soignante, **les repas collectifs permettent de favoriser l'échange et l'autonomie, et une surveillance de l'équilibre alimentaire.**



## LE PLATEAU TECHNIQUE

Le SSR-MPR dispose d'un plateau technique de rééducation qui regroupe :

- **un espace de kinésithérapie**, équipé avec du matériel diversifié, comme des tables de verticalisation, des tables de massage, des barres parallèles, des arthro-moteurs... ;
- **un espace d'ergothérapie**, équipé d'une salle de rééducation (rééducations diverses, confections d'orthèses sur mesure) et de deux salles dédiées à la réadaptation et à la récupération de l'autonomie (activités manuelles, cuisine thérapeutique) ;
- **un espace de balnéothérapie.**

## LES CONSULTATIONS EXTERNES

Le MPR assure des consultations externes :

- **appareillage**
- **scoliose** enfant et adolescent
- **consultations polyvalentes**
- **kinésithérapie** (uniquement pour les patients de l'hôpital, suite à une consultation ou une hospitalisation).

## LE PROGRAMME PAPS

Pour éviter une perte d'autonomie due à l'hospitalisation, le service peut proposer aux patients d'intégrer le programme « **PAPS** » (**Patient Actif-Patient Sortant**), qui vise à **maintenir leur autonomie** en les incitant à bouger et à participer aux **activités proposées** (activités de vie quotidienne, ateliers, parcours de marche, séance de rééducation...).

**Ce programme est personnalisé et adapté aux capacités** de chaque patient après une évaluation par l'équipe soignante.

## LA SORTIE

Au-delà des soins médicaux, le SSR-MPR a pour objectif d'assurer la réinsertion du patient, avec la perspective optimale d'un retour à domicile.

L'assistante sociale du service a pour mission d'**accompagner les patients et leur famille pour trouver des solutions d'hébergement** (temporaire ou définitif) ou étudier la possibilité d'une **mise en place** (ou une augmentation) **d'aides à domicile.**